



LIGUE DE RÉGIONALE DE TIR DE BRETAGNE

COLPO, le 04 septembre 2018

AUX TIREURS CONCERNÉS

Pour information :

Messieurs et Dames les président(e)s des clubs concernés
Messieurs et Dames les entraîneurs concerné(e)s
Messieurs les présidents des départements
Messieurs les Responsables d'Entraînement Départementaux

Maud SEUS-CARADEC – Assistante technique régionale
07 50 87 61 20 – atr-tir.bretagne@orange.fr

Objet : Journée de positionnement/sélection pour le centre labellisé d'entraînement et les collectifs régionaux d'entraînement de la Ligue Régionale de Tir de Bretagne

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son projet sportif territorial 2017-2020, la Ligue Régionale de Tir de Bretagne a décidé de faire évoluer les modalités de sélection et de fonctionnement de ses deux structures d'entraînement : le centre labellisé d'entraînement de Rennes (CLE 35) et les collectifs régionaux d'entraînement carabine et pistolet ISSF.

Ainsi, pour la saison 2018-2019, le recrutement des sportifs pour ces deux structures sera réalisé par les membres de l'équipe technique régionale à l'issue d'une journée de positionnement/sélection organisée le 29 septembre 2018 à Brest. **La participation à cette journée sera obligatoire pour les sportifs qui souhaiteraient intégrer l'une de ces deux ou les deux structures**, dont une présentation synthétique vous est proposée ci-dessous.

Pour participer à ces actions, vous devrez avoir une arme personnelle (ou prêtée par votre club) à votre disposition. Il vous sera également demandé de signer une convention d'entraînement qui fixera les modalités de votre participation et de votre engagement dans ce projet sportif qui couvrira également la participation à six manches du circuit national labellisé de la FFTir.

Les sportifs s'impliquant sur l'ensemble de la saison (10m et 25-50m) seront fortement favorisés de part leur engagement.

I - Le centre labellisé d'entraînement : CLE 35

La Ligue a mis en place une structure d'entraînement spécifique pour les tireurs de l'agglomération rennaise, le CLE 35, qui constitue du fait de la qualité des structures, de l'encadrement et du travail proposé, un outil privilégié pour le suivi et l'entraînement des meilleurs tireurs en complément de l'entraînement réalisé dans les clubs.

L'entraînement a lieu chaque lundi et mercredi de 17 h 30 à 20 h 30 (hors périodes de vacances scolaires) à partir du 3 octobre 2018 et jusqu'au 4 juillet 2019 sur les installations du CSGR (10 m) et de La Du Guesclin (25/50 m). Un suivi individualisé au tireur est prévu.

Pour de plus amples informations au sujet du dispositif CLE, vous pouvez consulter le site de la DRJSCS Bretagne à l'adresse suivante : <http://www.bretagne.drjscs.gouv.fr/Les-centres-labellises-d.html>

II - Les collectifs régionaux d'entraînement : CRE

Six stages sont organisés par la Ligue. Quatre d'entre eux pendant les périodes de vacances scolaires avec une dominante technique 10 m pour les deux premiers et 25/50 m pour les deux suivants. Puis deux stages de préparation à l'approche des Championnats de France 10m et 25-50m, hors période de vacances scolaires. Au niveau de chaque département, une alternance entre les actions proposées par la Ligue sera organisée par les Comités Départementaux sous la forme de stages d'une journée minimum de manière à ce qu'il existe une continuité entre les regroupements de la Ligue et le travail qui devra être réalisé dans les clubs.

Sur ces mêmes actions, les départements accueilleront les sportifs qui n'auront pas été retenus pour intégrer le CLE 35 ou les collectifs régionaux d'entraînement carabine et pistolet et qui pourraient, par ce biais, bénéficier d'un entraînement adapté leur permettant de postuler pour une intégration au cours de la saison 2019-2020.

III - Les collectifs régionaux d'entraînement Para-tir : CREH

La Ligue met en place depuis 2017 des regroupements pour les sportifs Para-tir, avec la création du premier collectif régional d'entraînement para-tir sur le plan national. Cette structure a pour objectif d'évoluer jusqu'à atteindre le même type de fonctionnement que le CRE déjà existant.

Six stages sont organisés par la Ligue. Quatre d'entre eux avec une dominante technique 10m et deux avec une dominante 25-50m.

La participation à la journée du 29 septembre 2018 n'est pas obligatoire pour les sportifs para-tir souhaitant intégrer cette structure d'entraînement Ligue. Pour tous renseignements, contactez directement l'Assistante Technique Régionale.

IV - Le circuit national labellisé :

Pour les tireurs du CLE 35 et des collectifs régionaux d'entraînement, la ligue dispose d'une aide pour six déplacements sur des manches du circuit national labellisé de la FFTir (dans l'attente de la publication du calendrier des manifestations par la FFTir). Si l'une des manches du CN a lieu en même temps qu'un stage CRE, alors le déplacement sera intégré au stage et l'inscription à la compétition sera gérée par la Ligue.

Ces déplacements permettront de préparer les sportifs en vue des compétitions importantes (Championnats de France 10 m, Ecole de Tir et 25/50 m) dans les meilleures conditions de confrontation sportive possibles. **La participation à ces six déplacements sera conventionnée dans le cadre de l'inscription au CLE 35 et aux collectifs régionaux d'entraînement dont elle sera le prolongement indispensable.**

Pour de plus amples informations au sujet du circuit national labellisé, vous pouvez consulter le site de la FFTir www.fftir.org, dans l'onglet « Compétition - Circuits Nationaux ».

V - La journée de positionnement/sélection du 29 septembre 2018 :

J'ai l'honneur de vous informer que vous avez été présélectionné(e) pour participer à la journée de positionnement/sélection du 29 septembre 2018 (pas de quota d'inscription ni de prérequis sportif). Vous rencontrerez lors de ce regroupement les membres de l'équipe technique régionale. **La présence des parents et des entraîneurs de clubs est vivement souhaitée à cette occasion afin qu'ils soient associés à ce projet.**

La sélection finale des sportifs retenus pour le CLE 35 et les collectifs régionaux d'entraînement sera basée sur la motivation personnelle, les objectifs sportifs, les compétences techniques et la disponibilité des intéressés.

- Objectifs :** Présentation générale du CLE 35 et des collectifs régionaux d'entraînement aux sportifs, entraîneurs et parents : modalités de fonctionnement, organisation et programme.
- Positionnement des sportifs au travers de différents ateliers :
- entretiens individuels ;
 - test type "compétition" (20 coups de match à 10 m) ;
 - tests techniques de type « Cibles Couleurs® » ;
 - test de stabilité/coordination sur simulateur de tir ;
 - propositions de travail individualisées.
- Sélection des sportifs pour le CLE 35 et les collectifs régionaux d'entraînement (notification individuelle à compter du 29 septembre 2018).
- Sportifs concernés :** Minimes, Cadets, Juniors. Filles et Garçons
- Encadrement :** Maud SEUS-CARADEC, Jean ANDRÉ, Philippe GOUDET, Pascal KERLAU et Arnaud CHEVROLLIER, Charles QUEGUINER.
- Date :** Samedi 29 septembre 2018.
- Horaires :** De 9 h 00 à 17 h 00.
- Lieu :** CSAM
Stade Bergot
29 200 BREST
- Matériel :** Matériel de tir complet à 10 m avec cahier de tir.
- Prise en charge :** L'inscription à la journée de positionnement/sélection du 29 septembre 2018 est gratuite. La restauration du midi sera prise en charge par la Ligue pour les sportifs inscrits, de même que les cibles et les munitions. Les frais de rassemblement seront éventuellement pris en charge par les clubs ou les comités départementaux selon les critères propres à chacune de ces structures.
- Nota :** Une **fiche d'information pour les mineurs** à joindre au **coupon-réponse** vous sera demandée afin de pouvoir participer à la journée du 29 septembre 2018.

Je vous remercie de votre participation et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Pour la Présidente de la Ligue Martine GUEZEL
Et par ordre Maud SEUS-CARADEC**

✂.....
Coupon-réponse :

Vous êtes prié(e) de confirmer ou d'infirmer votre participation à ce regroupement **avant le 19 septembre 2018 (délais de rigueur)** en renvoyant ce coupon-réponse ainsi que la fiche d'information pour les mineurs, dûment complétés, par courrier ou par mail à l'adresse suivante :

Maud SEUS-CARADEC 1 rue Jeanne Malivel 35000 RENNES
Tél. : 07 50 87 61 20 – E.mail : atr-tir.bretagne@orange.fr

Nom :

Prénom :

E.mail : N° de Tél. :
Adresse :

Sera présent(e) au regroupement du 29 septembre 2018 : Oui Non

Date de naissance : Catégorie :
Club : N° de licence :
Avez-vous une expérience de la compétition : Oui Non
Niveau : Départemental Régional France International

Quelle est votre meilleure performance : Discipline :
Score : Niveau :

Êtes-vous inscrit(e) dans le dispositif « Cibles Couleurs® » ? : Oui Non Niveau :
Nombre d'années de pratique du tir :
Discipline(s) pratiquée(s) :

Avez-vous un entraîneur dans votre club ? : Oui Non Nom :
Motivation (indiquez en quelques lignes les raisons pour lesquelles vous souhaitez intégrer le CLE 35 et/ou les collectifs régionaux d'entraînement) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fiche d'information pour les mineurs

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom de la personne :
N° de téléphone :
Lien de parenté :
Observations éventuelles :

Renseignements administratifs

N° de Sécurité sociale :
Caisse de Sécurité sociale + adresse :
Nom du médecin traitant :
N° de téléphone :
Nom de la mutuelle (éventuellement) :

Autorisation parentale

Je soussigné, M. (mère, père, tuteur légal de l'enfant *) autorise :

- mon enfant à participer au regroupement du 29 septembre 2018.
- les responsables de la ligue à transporter en voiture individuelle mon enfant.

En cas d'urgence, j'autorise :

- les responsables de la ligue à prendre toutes les mesures nécessaires à l'évacuation et à l'hospitalisation éventuelles de mon enfant ;
- toute intervention chirurgicale rendue nécessaire en cas d'accident majeur.

Fait à, le
Signature obligatoire (précédée des mentions "Lu et approuvé" et "Certifié exact") :

* Rayez la mention inutile.